



**Association pour la Promotion
et la Recherche en Informatique Libre**

« Promouvoir, Fédérer, Défendre »

Rapport moral synthétique 2005

*Votre partenaire privilégié
pour la promotion et la défense du logiciel libre*

APRIL est une association créée en 1996 dont l'activité est la promotion et la défense du logiciel libre.

Objectifs

- **Promouvoir** le logiciel libre auprès des particuliers, institutionnels et professionnels.
- **Sensibiliser** le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts.
- **Obtenir** des décisions politiques favorables au logiciel libre.
- **Favoriser** le partage de la connaissance.

Résultats en 2005 :

- Défi « Cap 500 » : 40% d'adhérents en plus, dont des entreprises.
- Embauche du premier permanent en mars 2005 au poste de délégué général.
- L'APRIL a noué des partenariats avec la Caisse des Dépôts, le Conseil Régional d'Île de France, le Conseil Régional de Bourgogne, la Ville de Dijon, la Fondation pour le Progrès de l'Homme.
- Le projet de « Maison du Libre » est porté par la Région Île de France.
- L'APRIL s'est clairement positionnée comme l'interlocuteur de référence dans le monde du logiciel libre francophone et a, en 2005, défendu les intérêts des acteurs du logiciel libre dans les cercles de décision.

Projets 2005 – 2007 :

- Développer notre réseau de professionnels et d'institutionnels
- Renforcer le maillage local et national
- Défi « Cap 500 » : 500 adhérents d'ici 2007
- Accompagner les actions de la communauté du logiciel libre
- Créer une « Maison du Libre »
- Participer à l'élaboration des programmes politiques
- Se doter d'une équipe de permanents : délégué général, juristes, chargé(e) de communication...

Promouvoir le logiciel libre

Objectifs :

- **Promouvoir** les offres commerciales à base de logiciel libre.
- Mettre en place des **formations** sur les licences et le contexte juridique du logiciel libre.
- **Sensibiliser les décideurs** aux tenants et aux aboutissants d'un passage total ou partiel au logiciel libre.
- **Accompagner** les institutionnels dans leurs démarches liées au Logiciel Libre.
- Participer à ou **organiser des grands événements** (Sommet Mondial de la Société de l'Information, Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, Université d'Été de la Communication...).
- Promouvoir une **législation progressiste** en matière de droit d'auteur et de brevets.

Résultats 2005 :

- L'APRIL a été présente à de **nombreuses conférences** et des **événements nationaux ou internationaux** (Solutions GNU/Linux, SMSI...).
- L'APRIL a noué des **partenariats** avec des **structures institutionnelles** (Région Île de France, Caisse des Dépôts), des ONG (Fondation pour le Progrès de l'Homme), des musées (Cité des Sciences et de l'Industrie).
- La visibilité de l'APRIL a nettement augmenté, notamment auprès de la presse. L'APRIL a publié **une tribune dans Libération** en janvier 2005 et quelques autres articles (dont la participation à **un livre blanc**). Les membres de l'association sont régulièrement sollicités pour des interviews (BFM, France Culture, RFI, France 3 Alsace, France 3 Bourgogne, France 2, iTélé, LCI, France Info, Radio Classique, NRJ, Chérie FM). Nos communiqués de presse ont été pour la plupart cités et/ou repris dans la presse (électronique ou papier).
- L'APRIL a très fortement participé à l'organisation et au succès des **Rencontres Mondiales du Logiciel Libre**.
- L'APRIL, avec l'appui du Conseil Régional Île de France, a lancé le projet de première « **Maison du Libre** » (centre de ressources physique sur le logiciel libre pour la région Île de France).

Défendre le logiciel libre

Objectifs :

- **Contrecarrer les campagnes de désinformation** des opposants au développement du logiciel libre.
- **Informers les élus** sur les **dangers** de certaines dérives juridiques et proposer des alternatives plus favorables aux principes du logiciel libre.
- **Être présents** dans les cercles où sont élaborées les **politiques en matière de TIC**, de droit d'auteur et de brevet.

Résultats 2005 :

- L'APRIL s'est impliquée dans les combats législatifs pour défendre les acteurs du logiciel libre : **lutte contre les brevets logiciels** (avec pour résultat le rejet de la directive le 6 juillet 2005), lutte contre le projet de loi **DADVSI** (droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information) avec des amendements votés et la suspension du texte.
- L'APRIL est présente dans des structures qui influent sur la politique gouvernementale (**Forum des Droits sur l'Internet**, groupe de contact de lutte contre le SPAM mis en place par le **Comité Interministériel pour la Société de l'Information**).
- L'APRIL s'est clairement positionnée comme **l'interlocuteur de référence dans le monde du logiciel libre francophone** et a, en 2005, **défendu les intérêts des acteurs du logiciel libre** dans les cercles de décision.

Fédérer

Fédérer :

- Initier un réseau de mutualisation des PME.
- **Renforcer les partenariats** avec les associations sectorielles (éducation: OFSET, SCIDERALLE; administrations et collectivités territoriales : ADULLACT).
- Renforcer les liens avec les **associations locales**.
- Porter le nombre des **adhérents à 500** d'ici 2 ans.

Résultats 2005 :

- Défi « Cap 500 » : **40% d'adhérents en plus**, dont des entreprises. L'APRIL regroupe en tout 280 membres (nous en comptons 200 fin 2004).
- **Adhésion d'associations**, de groupes d'utilisateurs et d'**entreprises**. L'APRIL compte désormais 5 associations membres et 9 entreprises alors que l'an dernier nous comptons 1 association et 2 entreprises.

Structurer l'association

Professionnalisation

L'actualité et les différents dossiers impliquent de plus en plus des moyens d'action professionnels. Dans l'objectif du développement des actions de l'association en faveur du logiciel libre, l'APRIL s'est mobilisée depuis fin 2004 pour se doter de nouveaux moyens financiers et humains (recours à des permanents).

Il faut en effet mettre en œuvre des moyens adaptés pour, par exemple, lutter efficacement et sur le long terme, contre le lobbying financé (et permanent) de nos adversaires. Avoir des moyens accrus et des chargés de mission à plein temps nous permettra d'être encore plus efficace dans nos actions.

Objectifs fin 2004 : embauche du premier permanent et location d'un local de travail permanent.

Local de travail

Objectif fin 2004 : avoir un local de travail permanent pour faciliter le travail quotidien des membres.

La proximité physique facilitant le travail au quotidien des membres l'association a loué un local permanent (successivement à Paris et Colombes).

Résultat : l'association dispose un local de travail.

Personnel

Objectif fin 2004 : embauche du premier permanent.

Un travail conséquent a été fait avec succès en 2005 pour constituer le budget nécessaire à la phase de démarrage de la professionnalisation de l'association. L'association a embauché au 1er mars 2005 Frédéric Couchet en tant que délégué général. Dans le cadre de ses fonctions, la mission du délégué général est d'assurer l'exécution des décisions du conseil

d'administration et de l'assemblée générale, d'assurer la gestion quotidienne de l'association, sous la responsabilité du conseil d'administration.

Résultat : poste de délégué général créé en mars 2005

Communication

Objectif fin 2004 : se doter de nouveaux moyens de communication

L'APRIL s'est dotée d'un nouveau site web, d'une nouvelle plaquette (deux pages recto/verso), d'un dossier d'adhésion entreprises et d'un dossier d'adhésion collectivités. L'APRIL publie une lettre d'information interne bi-mensuelle et une lettre d'information externe mensuelle.

Résultat : création d'une nouvelle plaquette et d'une lettre d'information externe mensuelle.

Objectifs pour 2006

La priorité de l'APRIL reste de promouvoir le logiciel libre, de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts et de défendre politiquement et juridiquement le logiciel libre.

Les dangers auxquels a fait face le logiciel libre en 2005 seront toujours présents en 2006 (retour possible des brevets logiciels, nouvelles directives européennes, lobbying anti logiciel libre de Microsoft...).

L'APRIL doit développer son réseau d'adhérents entreprises notamment, principale façon pour l'association de se garantir des ressources financières récurrentes, afin de stabiliser et renforcer son équipe de permanents.